

Une échelle de participation citoyenne (Sherry Arnstein 1969)¹

<p>8 contrôle citoyen une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.</p>	<p>Pouvoir effectif des citoyens (les citoyens ont un degré d'influence sur les décisions, ils nouent des partenariats, négocient, et engagent des échanges avec les détenteurs traditionnels du pouvoir)</p>
<p>7 délégation de pouvoir le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.</p>	
<p>6 partenariat la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens</p>	
<p>5 conciliation quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.</p>	<p>Coopération symbolique (ce niveau permet à ceux qui n'ont pas le pouvoir d'entendre (avoir accès à la formation) et de se faire entendre (à travers la consultation))</p>
<p>4 consultation des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus. On ne tient aucun compte de leur avis.</p>	
<p>3 information les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent pas donner leur avis.</p>	
<p>2 thérapie « traitement » annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.</p>	<p>Non participation (l'objectif n'est pas de permettre la planification ou le suivi mais de permettre à ceux qui ont le pouvoir d' « éduquer » ou de « guérir »)</p>
<p>1 Manipulation information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans un processus qu'ils ne maîtrisent en aucune façon.</p>	

¹ Source : comité d'évaluation et de suivi mars 2006 « une échelle de participation citoyenne – Sherry Arnstein